

CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL MISSION MATHÉMATIQUES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Affecté à l'inspection académique, le conseiller pédagogique départemental sera placé auprès du ou des IEN en charge des missions mathématiques, sciences et technologie. Il accompagne les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes, en priorité les nouveaux nommés : il les aide à utiliser, compléter et affirmer les compétences qu'ils possèdent déjà. Il répond à toute demande d'aide et de conseil. Son action s'inscrit dans le cadre du programme arrêté par l'inspecteur d'académie. Par ailleurs, ses interventions s'étendront sur l'ensemble du territoire départemental.

Conditions préalables à la candidature :

- Être enseignant du premier degré, titulaire du CAFIPEMF

Missions :

Cadre général : participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique départementale cohérente et renforcer les compétences pédagogiques et didactiques des enseignants en vue de l'amélioration des résultats des élèves.

- Accompagner la mise en œuvre du « plan mathématiques » et du « plan sciences et technologie » entre autres
- Participer à la réflexion conduite au sein des groupes départementaux mathématiques et sciences et à leur animation
- Participer à l'évaluation des résultats des élèves, notamment en s'appuyant sur les évaluations nationales
- Aider à l'analyse des besoins de formation dans le cadre du plan de formation
- Concevoir et encadrer des actions de formation et d'animation destinées aux enseignants et aux différents intervenants participant à l'action éducative
- Repérer, valoriser et diffuser les bonnes pratiques, encourager les actions innovantes
- Assurer la veille pédagogique et contribuer à la réalisation de ressources pédagogiques et didactiques départementales
- Favoriser la transversalité des apprentissages inhérentes au premier degré et à la polyvalence du maître
- Accompagner la continuité école-collège dans le cadre du cycle 3
- Contribuer à l'accompagnement et au développement des partenariats, notamment avec les structures ayant signé une convention avec le Rectorat ou le monde associatif (CANOPE, EPCI Terre de Louis Pasteur, Société des Amis de Pasteur, CPIE...)

Connaissances et capacités demandées

- Qualification et compétences dans les disciplines d'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie (ou connaissances pédagogiques et didactiques dans les domaines des...)
- Capacité dans le montage de projets à l'échelle du département
- Aptitude à travailler en équipe
- Qualités de discrétion, de loyauté
- Compétences dans la formation d'adultes
- Compétences en informatique : certificat informatique et internet (C2I2E) ; capacité à utiliser, modifier et mettre en œuvre des parcours de formation à distance ou hybrides